

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION  
POUR CAUSE DE TRAVAUX**

Référence : 251204.1 POL-CIRC

**Nous, Thierry ZANATTA, Maire de la commune de BRAX,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

**VU** le Code de la Route ;

**VU** le Code de la voirie routière ;

**CONSIDÉRANT** la demande de travaux Eau Potable - création ou modification de branchement 2538692-5– Création d'un branchement simple DN25 de 5 ml – compteur DN15 au Rond-Point des Violettes à Brax (31490), émise par l'entreprise SETOM sise 118 chemin de Fenouillet à TOULOUSE (31200) ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique ;

**VU** l'intérêt général ;

**ARRETE :**

Article 1 : **Du 05 janvier 2026 au 18 janvier 2026**, de **09h00 à 16h00**, l'entreprise **SETOM** est autorisée à procéder aux travaux Eau Potable - création ou modification de branchement 2538692-5– Création d'un branchement simple DN25 de 5 ml – compteur DN15 au Rond-Point des Violettes à Brax (31490).

Article 2 : La durée prévue des travaux est de 14 jours.

Article 3 : Pendant cette période, ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

➤ circulation : Mise en place d'un alternat par feu ou panneaux  
Occupation d'une file  
Occupation du trottoir

➤ cheminement piétonnier : Mise en place d'une voie de passage sécurisée.

➤ stationnement : Stationnement interdit et gênant sauf entreprise chargée des travaux

Article 4 : La mise en place et la maintenance de la signalisation ainsi que le nettoyage et la remise en état des voiries seront à la charge du pétitionnaire.

Article 5 : M. le Commandant de Gendarmerie, M. le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Brax, le 04 décembre 2025

**Le Maire,  
Thierry ZANATTA**

## Schéma d'Implantation - Création de Branchement

5, rond-point des Violettes - BRAX



Dossier TravO 2538692	Vue Satellite
<b>Conduite principale</b> • diamètre matière : <b>PVC 63 mm</b> • classe du réseau : <b>A</b> • profondeur canalisation: <b>GS : 0,70 m</b>	
<b>Branchement à créer</b> • diamètre matière : <b>Excel+ DN25</b> • linéaire : <b>5 m</b> • branchement : <b>sanitaire</b>	
<b>Compteur à poser</b> • modèle : <b>Aquadis+</b> • diamètre : <b>DN15</b>	
<b>"Prescriptions niches compteurs" à appliquer</b> • niche fournie-posée par: <b>EdTM</b> • non concerné	
<b>Note explicative du chantier</b> • Le client s'engage à déposer les pavés avant notre intervention, la pose sera également réalisée par ses soins	